

# Le TOUCASSIN



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
#4 / FÉVRIER 2022

2

9

15

“  
F  
A  
B  
R  
E



## CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Voilà 18 mois que vous nous avez accordé votre confiance. Elus dans un contexte mondial unique et difficile, cette année doit être celle de l'espoir et du début de la phase de construction du projet que vous avez plébiscité lors des élections.

Des projets tournés dès cette année vers la jeunesse, vers la préservation de notre patrimoine, vers la transition écologique et vers la sécurité.

Ce mandat doit être un tournant dans l'histoire de notre commune.

Il doit voir émerger une ville avec les infrastructures et les services nécessaires à une commune de 6000 habitants.

Il doit nous permettre d'évoluer vers un système sûr et ambitieux pour notre commune. Aussi, un choix important devra être fait par le conseil municipal sur ce mandat quant à notre entrée dans TPM. Après une lettre d'intention signée par les 5 communes en avril 2021, les groupes de travail d'évaluation par les administrations sont en cours et se passent très bien. Dès que des informations concrètes et consolidées seront actées, nous vous en ferons part afin d'échanger ensemble sur les contours et les enjeux de cette future décision.

Il doit nous permettre de consolider notre démocratie locale comme nous l'avons initiée depuis le début de notre mandat avec une démocratie de consultation, de participation opérationnelle et surtout réaliste du monde que nous voulons construire ensemble.

Du point de vue de l'actualité, vous avez pu constater que les parrainages pour les candidats à l'élection présidentielle est un sujet important. Bien que liste apolitique, chaque membre de mon équipe, comme tout un chacun, a des convictions qui lui sont propres. Conforme à notre engagement lors de cette mandature et afin de rester fidèle à une logique non partisane dans l'intérêt de notre commune, je ne parrainerai aucun candidat.

Je vous laisse donc dès à présent prendre connaissance de ce nouveau bulletin que je vous souhaite agréable à lire....

Bien Chaleureusement  
Jérémie FABRE

”

# 2022

---

# CAP

---

## SUR LA JEUNESSE

Les chiffres de l'INSEE sont sans équivoque : Solliès-Toucas est une ville « jeune ».

En 2021, les familles avec enfants représentent 41 % des ménages toucassins et près d'un quart de la population a moins de 20 ans. La municipalité a choisi de dédier l'année 2022 à la jeunesse en proposant de nombreux projets pour les enfants et leur famille.

Le dynamisme démographique de notre commune est indéniable. Force est de constater que malgré l'évolution rapide de notre population et l'attractivité de Solliès-Toucas pour l'installation des familles, la jeunesse a été oubliée au sein de la politique municipale menée ces dernières années.

# Des infrastructures dédiées à la jeunesse dans chaque quartier

La municipalité a décidé de moderniser et remettre à niveau l'offre des parcs de loisirs destinés aux jeunes. Fin 2021, un plan de remise aux normes des infrastructures de loisirs existantes a été engagé : le parc Léo Lagrange situé au cœur du village a été rénové

avec l'installation d'un nouveau jeu et le changement des sols souples. Sur le stade de la Guiranne, les cages de football vétustes ont dû être retirées par sécurité. L'année 2022 verra le développement de nouveaux parcs qui permettront aux familles de trouver des lieux de convivialité à quelques pas

de leurs habitations et aux jeunes de se retrouver sans se mettre en danger sur les routes pour se rendre dans d'autres communes. Trois nouveaux parcs sont envisagés, et proposeront des activités variées, répondant aux pratiques de la jeunesse actuelle.



## DANS LE QUARTIER DE VALAURY,

sur le terrain situé à côté du Centre technique municipal, un projet de « Pumptrack », composé d'une grande piste en enrobé, avec des séries de bosses et de virages, permettra aux petits et aux grands de pratiquer leurs loisirs : VTT, BMX, skateboard, trottinettes, draisiennes, rollers... Le projet a été présenté

dans le quartier lors d'une réunion publique et accueilli très favorablement par des jeunes Toucassins qui étaient présents ainsi que par les familles directement voisines du terrain. Des remarques ont été formulées pour améliorer le projet et ont été prises en compte par la municipalité. Cet aménagement sera composé de deux espaces sécurisés et adaptés aux différents âges, l'un dédié aux débutants et l'autre aux pratiquants confirmés, ainsi que d'une

aire de stationnement de 15 à 20 places de parking (initialement 9 places étaient prévues), d'un bloc sanitaire et des casiers pour les usagers. Afin de permettre aux jeunes et aux familles de s'y retrouver en toute sécurité et de garantir la quiétude du voisinage, une clôture sera installée ainsi qu'une caméra de vidéoprotection. Le coût estimatif du projet est de 130 000 € HT. Il sera financé par la commune et les subventions obtenues dans l'année.



## **DANS LE QUARTIER DE LA GUIRANNE,**

le stade n'est plus aux normes depuis de nombreuses années et n'est plus adapté aux pratiques actuelles. Le projet du nouvel aménagement présenté aux riverains à l'occasion d'une réunion publique comprend

un terrain multisports, un mini skate parc, une aire de jeux pour les plus petits (balançoire, toboggan). Des arbres seront plantés et du mobilier urbain installé. Suite aux remarques des riverains, une étude est en cours pour déplacer le terrain de boules et créer plus de places de stationnement aux abords du nouveau parc.

Enfin, pour que la sécurité et la tranquillité du quartier soient maintenues, la commune envisage l'installation d'une caméra de vidéoprotection à l'entrée du lotissement. Le coût estimatif du projet est estimé à 120 000 € HT et sera financé par la commune et les subventions obtenues dans l'année.



## **DANS LE QUARTIER DU BOULODROME**

un parc pour enfants ainsi qu'un fit park (équipements de fitness extérieurs) sont à l'étude. Les aménagements devraient s'intégrer dans le projet de rond-point qui sera réalisé par le département du Var sur la RD 554 au niveau de l'avenue du Sous-Marin Casabianca.



**A**fin de pallier l'essor démo-graphique de la commune, la municipalité a lancé des études pour le développement des écoles dans les années à venir. Le constat est fait : les écoles historiques du centre-ville sont saturées entraînant des nuisances en termes de circulation et de stationnement et ne permettent plus l'accueil des enfants et les apprentissages dans des conditions optimales. La volonté est de voir sur la prochaine décennie la création de deux petits groupes scolaires dans les quartiers excentrés pour limiter ces problématiques.

Un premier groupe scolaire et un centre de loisirs sont actuellement à l'étude dans le quartier du Pied de Lègue sur un terrain communal situé en pleine nature. Une réflexion sera également à mener dans quelques années pour le développement d'une école proche de la RD 554 qui pourrait accueillir les enfants des quartiers des Papeteries, de la Guiranne et des alentours.



Concernant les écoles historiques, la ville va poursuivre leur embellissement et leur sécurisation.

L'année dernière, plusieurs travaux ont été réalisés tels l'installation de climatiseurs et le retrait des vieux préaux « champignons » qui se trouvaient dans les cours de l'école élémentaire et qui seront remplacés par des arbres pour apporter plus de fraîcheur.

Cette année, un programme d'installation de panneaux photovoltaïques dans les écoles verra le jour. Ce projet s'inscrit dans la politique de transition écologique promise lors de la campagne électorale. L'entreprise « Soleil du sud » qui a remporté le marché public aménagera toutes les toitures des

bâtiments des écoles pour y installer des panneaux solaires. L'entreprise procédera également au branchement des panneaux photovoltaïques installés sur la cuisine centrale et sur le nouveau bâtiment de l'école maternelle et restés inactifs depuis leur installation. Le contrat prévoit également la création de deux préaux avec panneaux photovoltaïques, à l'école maternelle ainsi que dans la cour des classes de CE1.

La société concessionnaire exploitera les centrales photovoltaïques pendant une durée de 40 ans et garantira l'étanchéité des toits et des préaux sur cette période. Ce projet aura également un volet

## QUEL AVENIR POUR NOS ÉCOLES ?

pédagogique puisqu'un panneau indiquant le nombre de KW/h produits et consommés sera installé dans l'école afin de sensibiliser enfants et adultes aux économies d'énergie.

Enfin, la municipalité réfléchit à l'installation d'un city stade près des écoles pour pallier au manque dû à la suppression du terrain de sports situé avenue de Valaury sur lequel un programme de logements sociaux est prévu depuis 2016. Des réserves foncières sont en cours d'analyse pour accueillir cet équipement.



Concernant la sécurisation, les travaux aux abords de l'école ont été réalisés l'année dernière (aménagements et installation de barrières). La ville poursuivra avec la première phase de sécurisation des bâtiments qui comprendra le rehaussement des portails et de certains murs de clôture ainsi que la mise en place d'occultants sur les grillages pour se mettre en conformité avec la réglementation

anti-intrusion obligatoire depuis 2017.

Enfin, un beau projet de transition écologique verra le jour avec la création de la régie agricole communale. Située sur un terrain communal chemin de Guiran, cette régie permettra de fournir en partie la cuisine centrale avec une production locale de fruits et de légumes. Elle sera gérée par une association qui pratique l'insertion professionnelle et

qui proposera des ateliers pédagogiques pour les enfants des écoles. Les travaux nécessaires au fonctionnement de la régie agricole commenceront cette année avec la construction d'un bâtiment d'environ 50 m<sup>2</sup>, la création d'un système d'irrigation et la réalisation de clôtures. Le budget prévisionnel de ce projet est d'environ 100 000 € HT, financé par la commune et les subventions obtenues.



---

# 2022

*Cap sur la Jeunesse !*

## DES FESTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

La programmation des animations communales s'est enrichi l'année dernière de nouveautés pour la jeunesse : spectacles dans les écoles, le « jeu dit, c'est permis », les animations de Noël, la participation avec le centre de loisirs à « terre de jeux 2024 », les journées de l'environnement. Cette année,

ces animations seront renouvelées mais de nouvelles festivités entièrement dédiées à la jeunesse verront le jour : le festival « So Mômes » au printemps (voir détails page 8), une soirée pour les familles lors de la fête estivale du village, et une surprise pour halloween.

## ET POUR LES PLUS GRANDS ?

Les élus de la commission enfance-éducation étudient la mise en place d'une bourse au permis de conduire. Le principe est de permettre le financement en totalité ou en partie du permis en échange de quelques heures bénévoles réalisées au sein d'un service municipal. A suivre

## LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES ONT PRIS LEURS FONCTIONS



Plus au mois de novembre dernier, les enfants du CMEJ ont été présentés à leurs homologues adultes lors de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2021 où Monsieur le Maire Jérémie Fabre leur a remis leur écharpe, ainsi qu'une sacoche

comprenant une carte d'élu, un livret explicatif du fonctionnement du CMEJ et une clé USB. Monsieur le Maire a également annoncé aux jeunes élus qu'une visite de l'Assemblée nationale sera organisée dans l'année afin de renforcer leur parcours citoyen.



ANISSA ORTS



AURÉLIE CHAUMERY



EVAN GALLO



GABIN SORRANT



ILIES SMADHI



LÉONIE DELBOVE



LUCYLE GALEOTE



NATHAN CUVELIER



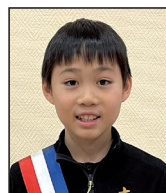
NATHAN MIUS



OLIVIER BREDEMUS



ROSE LE MOIGNE



TIMEO CLIMENT



Les jeunes élus se sont déjà réunis à l'occasion de plusieurs séances de travail au cours desquelles ils ont pu réfléchir aux projets qu'ils mèneront sur leur mandat. Encadrés par Nastassia Fort animatrice au pôle écoles de la ville et Anaïs Cucciare,

directrice de l'Odel Solliès-Toucas, ils ont dû faire des choix parmi la vingtaine de propositions qui a émergé. 2 projets à court terme et 2 projets à long terme sont en cours d'étude et seront présentés dans quelques semaines aux élus du

conseil municipal lors d'une réunion plénière. Un prochain numéro du Toucassin détaillera les projets qui seront retenus par le conseil municipal, en fonction de leur faisabilité budgétaire et matérielle.

# JEUNESSE



## Festival So Mômes

Ce festival organisé au printemps est destiné exclusivement à la jeunesse. Il propose pendant deux jours, des programmations gratuites : ateliers de loisirs créatifs, ateliers de pratiques artistiques, lieux de détente, spectacles de théâtre et spectacles musicaux. Un festival en grand pour tous les petits... pour que chacun puisse s'abreuver de culture et de loisir et être, au summum du plaisir... C'est ça So'Mômes !!!

Programme en cours de finalisation, à suivre sur nos canaux de communication.

# VIE ÉCONOMIQUE



## Retour sur le sondage relatif au marché hebdomadaire

Le 24 octobre 2020, la municipalité, nouvellement installée, a relancé son marché hebdomadaire pour redynamiser le village et répondre aux attentes des Toucassins. La nouveauté et le contexte de confinement ont généré un engouement sans précédent. Le marché a connu une belle fréquentation avec plus de 50 exposants.

Un peu plus d'un an plus tard, la baisse de la fréquentation a été palpable.

Face à ce constat l'équipe municipale a sollicité l'avis des toucassins au travers d'un sondage ouvert à tous pour comprendre la raison de cette baisse de la fréquentation.

Il en résulte un manque de concurrence sur certains produits, des prix trop élevés et un manque d'offre sur des produits comme les

vêtements ou le poisson notamment. Une étude comparative a été réalisée et les prix pratiqués à Solliès-Toucas sont les mêmes que sur les autres marchés, à qualité identique.

Toutefois, la municipalité n'ayant pas la main sur les prix pratiqués, elle réfléchit à des leviers pour attirer les consommateurs en proposant des animations sur le marché tout au long de l'année. De plus, un appel à de nouveaux exposants été fait pour enrichir et diversifier les produits proposés à la vente.

Cependant, pour conserver cette offre hebdomadaire, il est nécessaire que les consommateurs le fréquentent et favorisent les circuits courts. Nous comptons donc sur votre participation pour faire vivre notre marché et en faire un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges.





# SERVICES MUNICIPAUX

## La réorganisation s'accélère

Nouvelles méthodes de management, partage du projet politique, travail d'équipe, professionnalisation des personnels, recrutements sont tous les outils mis en place depuis le début du mandat pour mener à bien la transformation de l'administration communale (voir le Toucassin de janvier 2021). La mise en œuvre d'un projet politique ainsi que la qualité du service rendu aux usagers ne peuvent passer que par une administration communale efficace et organisée.



### POINT SUR LES CHANGEMENTS DANS LES SERVICES

#### Services techniques

Le service se dote de nouvelles compétences pour le centre technique, permettant plus de réactivité pour les travaux réalisés en régie.

Vincent Manteca (Espaces Verts), Elie Terrasse (Espaces Verts), Christophe Campus (Travaux), Anthony Saez (Travaux spécialité électricité)

Au secrétariat technique : Janine Laudet (anciennement service des écoles et police municipale)

#### Service finances /marchés publics

Anciennement au sein de la CCVG, la commune récupère la cellule « marché public » dans son service des finances.

Remplacement de 3 agents, responsable du pôle : Céline Begnis, ainsi que Julie Papallardo et Marie Vo.

#### Service urbanisme

Le service « application du droit des sols » qui avait été mutualisé à la CCVG sur le précédent mandat, ne répondait plus aux besoins des usagers. La municipalité a proposé de mettre fin à la mutualisation et de réintégrer les personnels dans l'administration communale.

Responsable du service : Gaëlle Dupuis, ainsi que Candice Gourrin et Danièle Eusé.

#### Administration générale

Recrutement d'une assistante de directions en charge du secrétariat de la Direction Générale des Services et du Cabinet du maire, et de la gestion administrative des séances du conseil municipal : Louise Dussart

#### Bibliothèque municipale

Après 27 années au sein de notre administration, Menadia Salhi prendra sa retraite bien méritée à partir du 1<sup>er</sup> mars. Sa remplaçante Christelle Ricaud arrivera à partir du 14 février.



## ETAT-CIVIL

## MODIFICATION DES

## HORAIRES D'ACCUEIL

Pour un meilleur accueil des administrés, le service population reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Les après-midis sont réservés à l'instruction des dossiers.

☎ 04 94 28 90 47



## NOUVELLES MODALITÉS

## POUR LES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vos demandes d'urbanisme peuvent être déposées en ligne sur un guichet numérique, accessible depuis la rubrique urbanisme du site de la Ville.

Accessible 24h/24 et 7jours/7 ce service en ligne offre la possibilité de suivre l'avancement de l'instruction des dossiers d'urbanisme en temps réel et permettra des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

### **Ce guichet numérique est ouvert uniquement pour :**

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Certificats d'urbanisme (d'information et opérationnel)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Permis d'aménager

Permanences téléphoniques : le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Les AT doivent être déposées en mairie en format papier.

Pour ceux qui le souhaitent, le dépôt et l'instruction des demandes d'urbanisme pourront toujours se faire sous format papier.

Les agents du service urbanisme se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches.

Accueil du public : le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous

## Le TOUCASSIN

*Bulletin d'information  
de la commune de Solliès-Toucas*  
Hôtel de Ville de Solliès-Toucas  
83210 Solliès-Toucas

**Responsable de la publication :** Jérémie FABRE

**Rédaction et photos :** Mairie Solliès-Toucas

**Maquette :** et si...

**Impression :** Imprimerie Sira

### **Permanences en Mairie :**

rendez-vous au 04 94 28 90 47

### **Mission locale :**

sur RDV tous les jeudis après-midi  
à partir de 14h.

### **Avocat :**

sur RDV tous les premiers vendredis  
de chaque mois à partir de 15h.

### **Conciliateur de justice :**

sur rdv tous les 4<sup>ème</sup> mardis du mois  
à partir de 9h.

### **Entr'aide Sociale :**

sans RDV le 1<sup>er</sup> mardi du mois  
à partir de 11h.

### **Permanences assistantes sociales :**

le lundi et mardi après-midi  
et le jeudi matin sur RDV

# VIE ASSOCIATIVE



## Solidarité avec les "Bout'chou"

Les tricoteuses de l'atelier « couture » du CCAS ont rencontré au mois de novembre dernier la présidente de l'association Les BOUT'CHOU pour lui remettre la layette tricotée par leurs soins. L'association œuvre

auprès des familles avec la collecte et la vente de vêtements, l'aide alimentaire et matérielle pour les enfants de 0 à 5 ans.

Mme LANTERI a remercié chaleureusement l'équipe des tricoteuses.



## La ville accueille ses nouveaux habitants

L'équipe municipale invite les nouveaux Toucassins à une cérémonie de bienvenue.

Vous serez accueillis par Monsieur le maire Jérémie FABRE et les élus du conseil municipal qui vous feront découvrir Solliès-Toucas, son histoire et son patrimoine, et vous renseigneront sur les projets municipaux en cours et à venir. Ce moment de partage constitue une occasion de faire connaissance et de vous faire partager la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise notre ville.

La prochaine cérémonie se déroulera le 21 Mai.

Si vous êtes nouvel arrivant à Solliès-Toucas depuis juillet 2020 et que vous souhaitez participer à la cérémonie d'accueil, pré-inscrivez-vous auprès du service communication. Le déroulement de la cérémonie vous sera communiqué à la suite.

☎ 04 94 00 41 31

✉ [communication@mairie-solliès-toucas.fr](mailto:communication@mairie-solliès-toucas.fr)

## Bienvenue à la toute jeune association "la Boule toucassine"

La toute jeune association propose une adhésion annuelle à 45€.

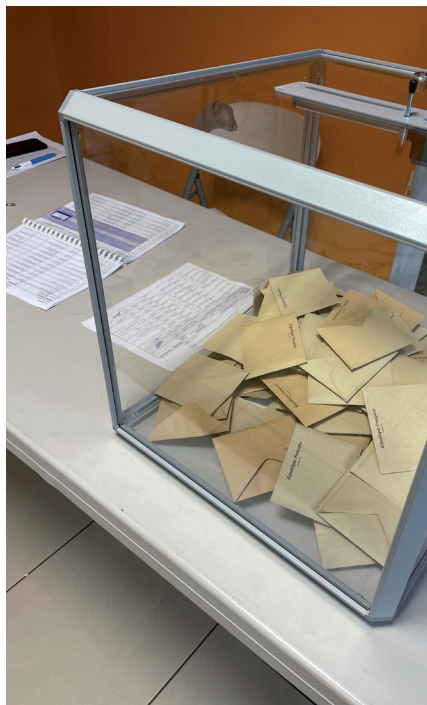
Cette année, 4 concours seront organisés en mai, juin, juillet et août (1 par mois) : jeu provençal et jeu de pétanque.

Renseignements complémentaires  
président Julien MALFATTI

☎ 06 82 15 74 95 après 18h



# ELECTIONS



## 2022 : année de refonte électorale

**C**haque électeur va recevoir courant mars une nouvelle carte électorale.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral.

Vous pouvez, pour cela, prendre contact auprès de la Mairie

☎ 04 94 28 90 47.

Il est primordial d'être inscrit à la bonne adresse et ainsi éviter une possible radiation pour perte d'attache sur la commune s'il s'avère que le service élection constate un important retour de propagande électorale à votre nom.

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection, soit pour l'élection présidentielle le vendredi 04 mars 2022.

### **Vous devez fournir les documents suivants :**

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile),
- le formulaire de demande d'inscription

L'inscription par internet sur

**www.service-public.fr** est à privilégier, au formulaire papier.

## VOTE PAR PROCURATION

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant. En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr).

Une référence d'enregistrement vous sera alors communiquée. Le mandant devra se rendre dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie de son choix muni de la référence d'enregistrement ainsi qu'un justificatif d'identité pour la vérification de son identité par l'autorité judiciaire.

La procuration sera transmise à la Mairie par voie dématérialisée.

Les personnes invalides, en quarantaine ou à l'isolement peuvent demander, sous réserve d'un certificat médical, le déplacement de l'autorité judiciaire à leur domicile.

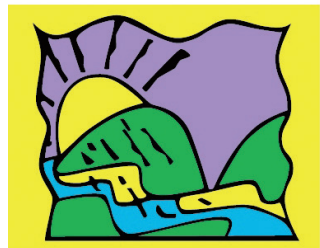
Les procurations papiers restent valables.

## IL CONVIENT DE PRÉCISER QUE LE TRAITEMENT DÉMATÉRIALISÉ DES PROCURATIONS ENTRAÎNE 2 CHANGEMENTS MAJEURS

Le délai de traitement informatique de la procuration par l'INSEE et son report sur la liste électorale par la Mairie. En cas de demande de procuration tardive, le

mandant doit être informé que, compte tenu des délais, il est possible que son mandataire ne puisse pas voter à sa place. L'inscription du Numéro National

d'Électeur (NNE) qui doit être inscrit sur le formulaire de procuration, que ce soit pour le mandant comme pour le mandataire. Ce numéro apparaît sur la carte d'électeur ou peut être récupéré sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (téléservice "interroger sa situation électorale" : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



# Des aides financières pour améliorer votre logement

## LOGEMENT

La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H), l'Etat et Action Logement lance un programme ambitieux pour la **rénovation de l'habitat** des 5 communes du territoire.

Ce dispositif est mis en place pour 3 ans avec la contribution et le soutien de plusieurs financeurs et partenaires.

- Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur,
- Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation lourde, d'économie d'énergie,

d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées ou des travaux d'amélioration d'une copropriété.

Vous pouvez bénéficier de diverses aides financières, sous conditions, jusqu'à 85% du montant des travaux.

Si vous êtes propriétaire bailleur vous pouvez également bénéficier de déductions fiscales en contrepartie d'un loyer maîtrisé.

Une équipe de professionnels de l'habitat de SOLIHA Var est à votre disposition **gratuitement** pour **vous informer, vous**

**conseiller, vous accompagner** dans la réalisation de votre projet et vous proposer des simulations financières.

**La permanence se tiendra tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois dans les locaux de la CCVG, et tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois à la Maison France Services de Solliès-Pont.**

**Pour tout renseignement**

**contactez SOLIHA VAR**

✉ [habitatgapeau@solihavar.fr](mailto:habitatgapeau@solihavar.fr)

☎ 04 89 66 05 96

## Action logement facilite votre recherche de logement social

Vous recherchez un logement social ? Découvrez la plateforme AL'in entièrement digitalisée et développée par Action logement qui vous permet de postuler directement aux offres de logements disponibles.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Vous pouvez prétendre à un logement social via la plateforme AL'in si vous êtes salarié d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés ou d'une entreprise agricole d'au moins 50 salariés. Sachez également que vos ressources sont prises en compte et qu'elles ne doivent pas dépasser un certain plafond.

### COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

- obtenir votre numéro unique d'enregistrement (NUD ou NUR) sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

> Pour se connecter sur la plateforme [www.al-in.fr](http://www.al-in.fr) et procéder à votre enregistrement

> Pour choisir le logement qui vous intéresse parmi ceux disponibles selon vos critères

L'affichage des résultats de votre recherche dépend des critères que vous renseignez : nombre de pièces, maison ou appartement, logements disponibles immédiatement, adaptés aux personnes à mobilité réduite...

Votre demande est à renouveler chaque année jusqu'à l'obtention d'un logement social. En effet, les délais d'attente peuvent parfois être longs selon vos critères de lieu, de surface...



## Aëlys et Anaël, des nageuses toucassines à suivre !

**S**A 12 et 17 ans, Aëlys et Anaël Ducarme ont débuté la natation à l'âge de 2 ans et demi. La passion de la nage, elles la tiennent de leurs parents, eux-mêmes anciens nageurs dans un club du Pas de Calais.

Très jeune, l'aînée Anaël remporte de belles compétitions. Sa spécialité c'est la brasse. En juin 2019 à Cannes, elle obtient les minimas de temps pour participer à ses 1ers championnats de France. En juillet 2019, aux championnats de France Juniors à Caen, elle obtient des résultats qui lui permettent de se qualifier pour les 2 années suivantes aux Championnats de France.

En 2020, malgré le COVID, elle poursuit des programmes d'exercices pour maintenir la forme physique, avec du gainage, de la course à pied, et des défis entre nageurs.

En 2021, elle a représenté son club aux Nationales 2 qui se sont déroulées à Béthune (24 au 28 novembre 2021) où elle obtient la 5e place au 50 m brasse

Ses prochaines compétitions la mèneront à Saint-Raphaël du 16 au 20 mars 2022, pour les Nationales 2 où elle est déjà qualifiée pour les 50 m et 100 m brasse. Il faudra qu'elle obtienne les minimas de temps pour accéder aux championnats de France Juniors qui se dérouleront à Chalon-sur-Saône du 24 au 29 mai 2022.



Quant à sa petite sœur Aëlys, elle a démarré ses 1<sup>ères</sup> compétitions en participant aux finales régionales les 4 et 5 décembre 2021. Elle réalise de très bons temps au 50 m dos ainsi qu'aux 50, 100 et 200 m nage libre. Elle a également participé au « km d'Antibes » le 30 janvier 2022 où elle améliore encore ses temps.

Côté études, Anaël suit ses études au Lycée Rouvière en 1<sup>ère</sup> générale et nage tous les jours au sein du club de Toulon Var Natation (TVN). Ses études s'orientent vers le cursus universitaire, section STAPS, avec le souhait d'intégrer les Marins Pompiers de Marseille. Aëlys suit les traces de sa grande sœur. Elle vient d'entrer au collège Django

Reinhart, en 6<sup>ème</sup> CHA (Classe à Horaires Aménagés)

Chez les Ducarme, la natation est une affaire de famille. Lors des compétitions et des entraînements, Maman est en charge de la « logistique », participe bénévolement aux activités du club et représente les parents de nageurs lors des conseils de classe pour faire le lien entre l'école et la natation. Papa est officiel de natation et accompagne son aînée sur les grands déplacements.

Nous souhaitons aux jeunes sportives pleine réussite dans leurs futures compétitions et nous suivrons leurs performances.

Vous pouvez suivre Anaël sur Instagram : [anael\\_natation](#)

# Gilbert CIPRIANI, une vie de passions

**G**ilbert Cipriani nous a quittés le 26 octobre dernier. Personnage incontournable du paysage toucassin, il a dévoué une partie de sa vie à notre commune en s'engageant au sein du Comité Communal des Feux de Forêts.

Avant d'intégrer le CCFF, Gilbert a eu une vie très riche et bien remplie. Très jeune il s'engage dans la marine nationale pour y exercer la fonction de mécanicien embarqué pendant 17 ans. 17 années à sillonner le monde, Madagascar, Djibouti, les Etats-Unis, et quasiment tous les ports européens. C'est durant ces missions qu'il va découvrir sa passion pour l'autre. Un enrichissement personnel qu'il va rechercher toute sa vie.

Après un passage pendant 10 ans dans la Gendarmerie maritime, il va littéralement changer de cap en devenant chef des ventes Sud-Est dans le privé où il dirigera une équipe de 23 personnes pour une entreprise de surgelés.

« A un moment je me suis dit, il faut faire autre chose et avec un bagage de marin, on est capable de s'adapter à tout! »

C'est en arrivant à Solliès-Toucas, pierre précieuse dans un magnifique écrin de verdure, qu'il décide de rejoindre les rangs du CCFF en 1982. « Ces forêts, je les connaissais un peu. Je venais faire des pique-niques, plus jeune. Et puis, j'ai toujours fait de la randonnée donc j'ai conscience du patrimoine que cela représente et qu'il est nécessaire de tout faire pour le préserver et le transmettre. » En 2014, il prend la tête du CCFF en tant que président. Quelques années plus tard, alors qu'il se battait contre la maladie il avait dû passer la main à Alain Paute. Une semaine avant sa disparition, lors de l'Assemblée Générale du CCFF, le Maire et son conseil municipal avaient souhaité honorer son action et son engagement. Son état de santé ne lui permettant pas d'être présent, la médaille de la ville avait été remise à son fils David, également bénévole au CCFF.

## HOMMAGES

Certes, Solliès-Toucas pleure aujourd'hui une de ses figures emblématiques mais on retiendra surtout de Gilbert, sa bienveillance, son dévouement et surtout sa volonté d'enseigner aux plus jeunes la préservation du trésor environnemental de notre commune.

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Gilbert et son fils David

## Tribunes Politiques

Pendant nos premiers mois de mandat, nous avons donné la priorité à nos anciens. La crise sanitaire les ayant contraints à l'isolement, nous avons rénové le foyer Canolle pour un meilleur accueil, et maintenu de nombreuses animations et rencontres conviviales au sein du CCAS.

L'année 2022, nous la dédions à la jeunesse à travers plusieurs axes. Tout d'abord, en soutenant l'engagement des jeunes en tant que citoyens et acteurs de la vie locale, avec le conseil municipal des enfants et des jeunes. Ensuite, en redonnant une place à la jeunesse dans la ville avec de nouvelles structures de loisirs dans les quartiers et en proposant des festivités dédiées aux familles. Enfin, en récompensant l'engagement bénévole au sein de la collectivité en offrant aux jeunes une bourse au permis de conduire. Certains projets sont à l'étude et verront le jour dans l'année.

Dans les années à venir, nous avons la volonté de développer le lien intergénérationnel pour lutter contre la solitude et favoriser la transmission des savoirs. Gardons espoir que la situation sanitaire s'améliore et, nous permette enfin d'organiser des actions mêlant toutes les générations.

**Le groupe majorité**

L'année 2022 est l'objet légitime de bien des attentes et nous souhaitons qu'elle réponde à vos souhaits les plus chers.

Sous réserve et en attendant l'étude des orientations budgétaires, nous souscrivons aux projets présentés par M. le maire lors de ses vœux.

La jeunesse a toujours été la priorité des élus toucassins. Les locaux de l'école maternelle ont été dimensionnés pour accueillir la 9ème classe qui sera créée à la rentrée. Nous regrettons que le stade scolaire envisagé sous la précédente mandature ait été remplacé par un parking lors des modifications des permis de construire des logements sociaux en centre ville. Un autre projet serait à l'étude mais combien de temps encore les élèves et leurs accompagnants devront-ils emprunter un cheminement long et dangereux pour accéder au stade Lanza ?

Cette année sera très marquée politiquement. Par les élections présidentielles et législatives bien entendues mais aussi par la poursuite des études en vue de la fusion de notre communauté de communes dans la métropole toulonnaise. Avec vous, nous serons acteurs de l'avenir de notre territoire !

Du fait de l'amélioration des conditions sanitaires, les animations et les activités associatives reprennent peu à peu, les élèves et leurs parents retrouvent une vie scolaire apaisée après de nombreuses perturbations. Restons vigilants pour que cette situation perdure.

Prenez soin de vous et préservez vos proches.

**Le groupe «Toucas A Venir»**

# Agenda

## # FETES ET CEREMONIES

- ▲ Dimanche 24 avril  
**Cérémonie commémorative de la « JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION »**  
*Organisée par la municipalité*
- ▲ Dimanche 1 mai  
**CHAPITRE DES COMPAGNONS DE L'AÏOLI**  
Salle des Fêtes
- ▲ Dimanche 8 mai  
**Cérémonie commémorative de la « VICTOIRE DU 8 MAI 1945 »**  
*Organisée par la municipalité*
- ▲ Samedi 21 mai  
**CÉRÉMONIE D'ACCUEIL**  
des nouveaux habitants
- ▲ Lundi 6 juin  
**Cérémonie commémorant les « JEUNES MAQUISARDS FUSILLÉS À SIOU BLANC »**  
*Organisée par la municipalité*
- ▲ Lundi 18 juin  
**Cérémonie commémorant L' « APPEL DU 18 JUIN 1940 DU GÉNÉRAL DE GAULLE »**  
*Organisée par la municipalité*

## # CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- ▲ Jeudi 14 et vend. 15 avril  
**FESTIVAL SO'MÔMES**  
**Spectacles, jeux, ateliers...**  
Centre-ville  
*Organisé par la municipalité*
- ▲ Vendredi 6 ou 13 mai  
**RÉCITAL D'ORGUE**  
par Michel COLIN  
Église Saint-Christophe  
*Organisé par les amis de l'Église Saint-Christophe*
- ▲ Samedi 21 mai  
**CONCERTS**  
**Terre d'artiste**  
*Organisée par la municipalité*  
Espace Lanza
- ▲ Vendredi 11 juin  
**CONCERT D'ORGUE ET CHANTS BAROQUES**  
Église Saint-Christophe  
*Organisé par les amis de l'Église Saint-Christophe*
- ▲ Vendredi 17 juin  
**CONCERTS**  
**La Pitchounette**  
La fête qui réveille la musique avant tout le monde !  
*Organisée par la municipalité*  
Centre-ville

## # PRINTEMPS DES POETES

*Organisé par la municipalité*

**THÈME L'ÉPHÉMÈRE**  
**Déposez vos œuvres à l'accueil de la mairie à la bibliothèque ou par mail à [culture@mairie-sollietoucas.fr](mailto:culture@mairie-sollietoucas.fr) avant le 7 mars**

- ▲ du 12 au 28 mars  
**EXPOSITION DE VOS ŒUVRES**  
Au Jardin du Gaou
- ▲ Samedi 12 mars  
**LECTURE DE POÈME**  
**texte en musique**  
*avec l'Ecole Cantonale de Musique*  
Moulin Arnaud - Sur réservation
- ▲ Samedi 19 mars  
**ATELIER OULIPO**  
**Atelier d'écriture**  
avec l'association PASSANLOU  
Moulin Arnaud - Sur réservation
- ▲ Samedi 12 mars  
**SPECTACLE POÉSIE ET PHOTO**  
avec l'association PASSANLOU  
Moulin Arnaud - Sur réservation
- ▲ Vendredi 25 mars  
**SPECTACLE POÉSIE ET MUSIQUE**  
avec Gilbert RENOUF  
Moulin Arnaud - Sur réservation
- ▲ Samedi 26 mars  
**SPECTACLE JAZZY**  
**« Y'a D'la France ! »**  
Salle des fêtes

## # LE JEU DIT : C'EST PERMIS

*Organisé par la municipalité*

- ▲ Jeudi 10 mars  
**ATELIER LOISIRS CRÉATIFS**  
**Création d'un porte-clés**  
Avec l'association Cassimain  
Moulin Arnaud
- ▲ Jeudi 24 mars  
**SPECTACLE**  
**Titom, le petit chasseur de bruits**  
Avec Andréa CAPARROS  
Salle des fêtes
- ▲ **PROCHAINS JEU DIT : C'EST PERMIS !**  
Jeudis 07 avril, 12 mai, 02 et 16 juin  
Programme à venir

## # DIVERS

- ▲ Dimanche 06 mars  
**ATELIER DE YOGA**  
**La face cachée des asanas**  
proposé par Sânda Yoga  
Au Dojo - Sur réservation
- ▲ Lundi 21 mars  
**LOTO ET GOÛTER DU CARNAVAL**  
*Organisés par le CCAS*  
Salle des fêtes - Sur inscription
- ▲ Samedi 26 mars  
**OPÉRATION NETTOYAGE**  
*Organisée par la municipalité*  
RDV au Boulodrome
- ▲ Du 02 au 30 avril  
**MOIS DE SENSIBILISATION À L'AUTISME**  
Le village se pare de bleu  
*Organisé par la municipalité*
- ▲ Samedi 02 avril  
**CORSO BLEU**  
Défilé dans les rues du village sur le thème des journées de sensibilisation à l'autisme  
*Organisé par le COF avec la participation des associations Toucassines*
- ▲ Dimanche 03 avril  
**ATELIER DE YOGA**  
**Révéler son énergie subtile**  
proposé par Sânda Yoga  
Au Dojo - Sur réservation
- ▲ Dimanche 17 avril  
**LES LAPINS DE PÂQUES EN BALADE**  
**Distribution d'œufs en chocolat**  
Centre-ville, Valaury, la Guiranne  
*Organisée par le COF et la municipalité*
- ▲ Jeudi 21 avril  
**DON DU SANG**  
Salle des fêtes
- ▲ Du 06 au 07 mai  
**FESTIVAL DE MAGIE HUMORISTIQUE**  
*Organisé par la municipalité*  
Salle des fêtes
- ▲ Dimanche 8 mai  
**COURSE DE LA VICTOIRE**  
**Course pédestre de 13 km**  
*Organisée par le COF*  
Stade Lanza
- ▲ Lundi 30 mai  
**THÉ DANSANT OU SPECTACLE**  
*Organisé par le CCAS*  
Salle des fêtes - Sur inscription
- ▲ Du 02 au 04 juin  
**JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT**  
*Organisée par la municipalité*  
Centre-ville



Plus d'infos disponibles sur notre site  
[www.ville-sollietoucas.fr](http://www.ville-sollietoucas.fr)

\*Sous réserve des conditions sanitaires